**Cours : l’individu et la culture**

**1ere année LMD sciences sociales**

**Mme GONZAR**

**L’individu, sociabilité et lien social**

**La sociabilité** est le désir d’entrer en contact avec le type d’individu avec lequel on a été socialisé. Ainsi un individu très sociable accepte de rechercher de nombreux contacts sociaux.

 ***La sociabilité*** *se définit aussi comme la capacité d’un individu ou d’un groupe à nouer des liens sociaux, à s’intégrer dans des réseaux sociaux*. Elle se développe, notamment, par la socialisation.

**Le lien social :** *Le lien social désigne l’ensemble des relations qui unissent les individus faisant partie d’un même groupe social ou d’une même société*.

-Le lien social implique une sociabilité des individus.

 Les inquiétudes sur la perte du lien social se répètent sous une forme ou une autre de génération en génération, et cela depuis, au moins, les premières réactions face aux Lumières et la montée sur la scène de l’Individu. Nombre de phénomènes sociaux nés avec la modernité sont passés à la barre des accusés : la révolution française, le capitalisme, l’industrialisme, la bureaucratisation, l’urbanisation et, enfin, les nouvelles technologies, que ce soit la voiture, le téléphone, la télévision ou, plus récemment, Internet.

***Les types de liens :***

-**Les liens sociaux horizontaux** : ils unissent l’individu à ses groupes sociaux d’appartenance. Les liens familiaux, les liens amicaux, les liens professionnels, les liens religieux, les liens communautaires, en font partie.

-**Les liens sociaux verticaux** : ils unissent l’individu à la société. Le lien politique, composé des droits et des devoirs du citoyen, le lien marchand, constitué de contrats et de conventions reliant le salarié consommateur au marché.

Quatre grands types de liens sociaux peuvent être distingués :

-**le *lien de filiation***, c’est reconnaître que chaque individu naît dans une famille et rencontre en principe à sa naissance à la fois son père et sa mère ainsi qu’une famille élargie à laquelle il appartient sans qu’il l’ait choisie, mais c’est aussi insister sur la fonction socialisatrice de la famille. Le lien de filiation contribue à l’équilibre affectif de l’individu dès sa naissance puisqu’il lui assure à la fois stabilité et protection. Les psychologues ont démontré que chaque enfant éprouvait des pulsions d’attachement qui nécessitaient d’être satisfaites.

**-Le *lien de participation élective***relève de la socialisation extra-familiale au cours de laquelle l’individu entre en contact avec d’autres individus qu’il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d’institutions. Pour participer à la vie sociale en dehors de son cadre familial, il faut qu’il s’intègre en apprenant à respecter des normes et des règles qui lui préexistaient. Les lieux de cette socialisation sont nombreux : le voisinage, les bandes, les groupes d’amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. Au cours de ses apprentissages sociaux, l’individu est à la fois contraint par cette nécessité de s’intégrer, mais en même temps en partie autonome dans le sens où il peut construire lui-même son réseau d’appartenances à partir duquel il pourra affirmer sa personnalité sous le regard des autres. On peut considérer la formation du couple comme un lien de participation élective. L’individu s’intègre par cet acte à un autre réseau familial que le sien. Il élargit ainsi son cercle d’appartenance. Autant dans le *lien de filiation*, l’individu n’a aucune liberté de choix, autant dans le *lien de participation élective*, il dispose d’un espace d’autonomie qui lui permet de s’allier et de s’opposer. Il n’existe pas, on le sait, d’alliance qui

ne soit en même temps distinction, voire opposition. Autrement dit, l’individu au cours de cette socialisation extra-familiale apprend autant à s’allier à d’autres qu’à se distinguer des autres, voire à s’y opposer.

**-Le *lien de participation organique***relève aussi de la socialisation extra-familiale, mais se distingue du précédent en ce qu’il se caractérise par l’apprentissage et l’exercice d’une fonction déterminée dans l’organisation du travail. Selon Durkheim, ce qui fait le lien social dans les sociétés modernes - ce qu’il appelle la solidarité organique - c’est avant tout la complémentarité des fonctions, laquelle confère à tous les individus, aussi différents soient-ils les uns des autres, une position sociale précise susceptible d’apporter à chacun à la fois la protection élémentaire et le sentiment d’être utile. Ce lien de participation organique se constitue par conséquent dans le cadre de l’école et se prolonge dans le monde du travail.

**-le *lien de citoyenneté***repose sur le principe de l’appartenance à une nation. En théorie, la nation reconnaît à ses membres des droits et des devoirs et en fait des citoyens à part entière. Dans les sociétés démocratiques, les citoyens sont égaux en droit, ce qui implique, non pas que les inégalités économiques et sociales disparaissent, mais que des efforts soient accomplis dans la nation pour que tous les citoyens soient traités de façon équivalente et forment ensemble un corps ayant une identité et des valeurs communes. Le lien de citoyenneté est en quelque sorte supérieure aux autres, puisqu’il est censé dépasser et transcender tous les clivages, les oppositions et les rivalités. Dans les sociétés démocratiques, le citoyen dispose aussi de droits économiques et sociaux qui en fait autre chose qu’une simple marchandise. Par ce processus de “ dé marchandisation ”, le lien de citoyenneté s’est en quelque sorte élargi pour garantir aux individus une plus grande protection face aux aléas de l’existence.

Ces quatre types de liens sont de nature différente, mais ils ont deux fondements communs. Ils apportent tous aux individus à la fois la *protection* et la *reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale. La protection renvoie à l’ensemble des supports que l’individu peut mobiliser face aux aléas de la vie (ressources familiales, communautaires, professionnelles, sociales…), la reconnaissance renvoie à l’interaction sociale qui stimule l’individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l’autre ou des autres.

Ces quatre types de liens sont complémentaires et entrecroisés. Ils constituent en quelque sorte, par leur entrecroisement, le tissu social qui enveloppe l’individu. Lorsque ce dernier décline son identité à des personnes qu’il rencontre pour la première fois, il peut faire référence aussi bien à sa nationalité (*lien de citoyenneté*), à sa profession (*lien de* *participation organique*), à ses groupes d’appartenance (*lien de participation élective*), à ses origines familiales (*lien de filiation*). Le propre de la socialisation est de permettre à chaque individu de tisser, à partir de la trame que lui offrent les institutions sociales, les fils de ses appartenances multiples qui lui garantissent le confort de la protection et l’assurance de la reconnaissance sociale.

**Caractéristiques du réseau social**

**-la sociabilité** est plus importante que l’on est haut dans la pyramide sociale. Les cadres supérieurs et les professions libérales ont ainsi plus de relations professionnelles et amicales, et discutent plus souvent avec eux ; en revanche, les ouvriers ont plus de relations familiales et moins des autres. Une sociabilité moins ouverte sur l’extérieur, moins « choisie » que celle des cadres supérieurs. Elle est de surcroît moins spécialisée au sens où ce sont essentiellement les parents d’ouvriers qui sont susceptibles d’offrir tel conseil, tel soutien, telle aide financière, etc. ; les cadres supérieurs, quant à eux, ont une gamme de contacts plus variés et disposent ainsi de ressources plus différenciées.

C’est précisément ce qui fait la force des liens faibles.

**-La sociabilité** est aussi fortement dépendante du cycle de vie. Elle est stable jusqu’à 35 ans, puis décroît ensuite. En particulier, les relations de travail s’étiolent au moment de la retraite et ont quasiment disparu au passage des 70 ans. Les relations amicales diminuent aussi au troisième âge, en raison principalement des décès, et ce sont les relations de voisinage, les relations de services (commerçants, médecins, etc.) et la parentèle qui résiste le mieux et même renouvelle la sociabilité des personnes âgées.

Les pertes de contacts sont compensées par le développement des relations avec les enfants et les petits-enfants. Mais au-delà de l’effet d’âge, ce sont les grandes étapes de la vie qui modifient notre sociabilité. Le temps des études est associé aux sorties festives et aux discussions entre amis.

D’une part, il est relativement facile de dégager du temps pour constituer un réseau amical ; c’est aussi le moment où l’on s’astreint peu aux tâches quotidiennes (laissées généralement à la charge des parents) ; et enfin il y a beaucoup d’occasions festives dans le but de favoriser les rencontres, en fait, la recherche d’un ou d’une partenaire. L’entrée dans la vie en couple diminue le nombre de contacts extérieurs en faveur d’un réinvestissement dans les relations avec les parents et les beaux-parents. Et l’arrivée d’un enfant réduit encore le nombre de contacts en dehors de la famille au profit, toujours, des parents et des voisins — le rapprochement entre voisins trouvant son origine dans les échanges de services entre couples avec enfant. En revanche, l’entrée dans le monde du travail permet d’élargir son réseau aux collègues.

Enfin, dernière caractéristique, les femmes ont une sociabilité légèrement plus importante en volume que les hommes. Le fait qu’elles soient l’interface entre la cellule familiale et l’extérieur y est probablement pour quelque chose ; mais aussi le fait que les filles aient plus tôt que les garçons une sociabilité élective, c’est-à-dire une sociabilité faite plus de rencontres avec des personnes en provenance de différents cercles sociaux que de réunions entre membres de sa tribu. Cette différence s’efface cependant avec l’âge et peut être vue comme une différence de maturité: après 25 ans, les hommes comme les femmes ont une sociabilité davantage élective.

 **a) – Le rôle du lien social dans la cohésion sociale**

1. La cohésion sociale *correspond à une situation dans laquelle les membres d’une société entretiennent des liens sociaux, partagent les mêmes valeurs et ont le sentiment d’appartenir une même collectivité*. La cohésion sociale suppose donc une société intégrée et une société régulée comme le pense Emile Durkheim (1868-1917).

Pour qu’il y ait cohésion sociale, il ne suffit pas que les individus aient des relations entre eux. Ils doivent aussi partager des valeurs et des normes communes.